



Commune de Val-de-Travers Communiqué de presse

Contact : M. Frédéric Mairy
Président du Conseil communal
☎ 078 892 14 16

Conseil communal - Répartition des dicastères

Madame, Monsieur,

Lors de sa séance du 24 juin 2016, au lendemain de son élection, le Conseil communal de Val-de-Travers a nommé son bureau qui entrera en fonction le 1^{er} juillet prochain.

Bureau 2016 – 2017 du Conseil communal

Président	Yves Fatton (PLR)
Vice-président	Thierry Michel (PLR)
Secrétaire	Christian Mermet (PS)
Membres	Chantal Brunner (PLR) Frédéric Mairy (PS)

Le Conseil communal a également procédé à la répartition des dicastères, profitant de la continuité de sa composition pour apporter plusieurs modifications, qui prendront également effet au 1^{er} juillet.

Dicastères	Chef(fe) dicastères	Suppléant(e)
<i>Administration, santé et sécurité publique</i>	Thierry Michel	Chantal Brunner
<i>Jeunesse et enseignement</i>	Chantal Brunner	Frédéric Mairy
<i>Territoire, sports et culture</i>	Christian Mermet	Yves Fatton
<i>Infrastructures</i>	Yves Fatton	Christian Mermet
<i>Economie, finances et cohésion sociale</i>	Frédéric Mairy	Thierry Michel



Administration, santé et sécurité publique (DASSP)

Dirigé par M. Thierry Michel, le dicastère de l'administration, de la santé et de la sécurité publique devra composer au cours de la prochaine législature avec de nombreux enjeux relevant de la sécurité et de la santé (médecine de proximité, réorganisation hospitalière). La continuité a dès lors été privilégiée, le DASSP restant en charge de la chancellerie, des ressources humaines, de la sécurité de proximité, de la prévention incendie, du service du feu et des secours, de la protection civile, des ambulances et de la médecine de proximité.

Jeunesse et enseignement (DJE)

Les défis à relever en termes d'éducation et d'accueil extrafamilial seront importants au cours des années à venir. Aussi le Conseil communal a-t-il décidé de concentrer le dicastère de la jeunesse et de l'enseignement dirigé par Mme Chantal Brunner sur ses missions premières, à savoir la conduite des institutions scolaires (Ecole Jean-Jacques Rousseau et Cercle scolaire du Val-de-Travers), des crèches communales et de l'accueil parascolaire. Le DJE reste également en charge des bibliothèques.

Territoire, sports et culture (DTSC)

Sous cette nouvelle dénomination, le dicastère du territoire, des sports et de la culture dirigé par M. Christian Mermet reprend les activités du dicastère du développement territorial, de la vie associative et de la culture, augmentées de la gestion du Centre sportif régional. Le DTSC sera également en charge de la centrale de réservation des salles communales, précédemment gérée par le DI. Cette nouvelle organisation offrira l'avantage de disposer d'une vision globale de la vie associative et sportive en les réunissant sous un même toit.

Infrastructures (DI)

Créé en 2012, le dicastère des infrastructures dirigé par M. Yves Fatton repose sur un pilotage centralisé des travaux publics, des bâtiments, des eaux et des déchets. La pertinence de cette organisation ayant été démontrée, elle sera maintenue pour la législature à venir qui verra notamment le DI traiter de dossiers conséquents liés notamment à la nouvelle loi sur les routes, à la réalisation d'un plan directeur des eaux et à l'entretien des infrastructures communales.

Economie, finances et cohésion sociale (DEFCOS)

Conservant la conduite des finances et de l'économie (développement économique, tourisme, sylviculture et agriculture), M. Frédéric Mairy verra les missions du secteur social (Guichet social régional, EcoVal) étendues, l'intégration sociale laissant ainsi la place à la cohésion sociale. Cette approche élargie englobera notamment la problématique liée au vieillissement de la population et la politique sociale de la jeunesse en lien direct avec la maison des jeunes Barak.

Val-de-Travers, le 24 juin 2016

LE CONSEIL COMMUNAL

